

Introduction

Le genre : catégorie globalisée d'action publique et de production de savoirs

Ioana CÎRSTOCEA, Delphine LACOMBE et Elisabeth MARTEU

L'UNESCO place l'égalité de genre parmi ses priorités, la considérant comme une « condition essentielle permettant aux femmes et aux hommes de bénéficier pleinement de leurs droits humains » ; « la stratégie genre et développement 2013-2017 est un axe prioritaire de la politique française d'aide au développement » ; « la Commission européenne s'engage à promouvoir l'égalité des genres dans toutes ses politiques » ; un ministère du Genre, de la Famille et de l'Enfant fonctionne actuellement en République démocratique du Congo ; comme des centaines d'autres avant elle, l'université de Kaboul s'est dotée depuis 2015 d'enseignements de niveau master en études sur le genre. C'est pour interroger dans une perspective critique cette fortune internationale du genre qu'a été lancé le programme collectif de recherche « GLOBALGENDER », dont le présent ouvrage est issu¹.

Forgé dans les milieux académiques et féministes états-uniens à la fin des années 1960, le concept de genre a enrichi les recherches en sciences sociales par une terminologie et une méthode permettant de dénaturiser les différences et les

1. « Regards croisés sur la globalisation du genre (GLOBALGENDER) », soutenu par l'Agence nationale de la recherche (janvier 2013-septembre 2016) et mené avec l'appui logistique de la Maison interuniversitaire des sciences de l'homme en Alsace (MISHA, Strasbourg), que nous remercions ici. Les éditrices du volume et auteures de cette introduction expriment ici leur gratitude à l'ensemble des collègues ainsi qu'aux personnes ayant participé au fil du temps aux activités de l'équipe, notamment les séminaires et les colloques. Ont été membres de l'équipe « GLOBALGENDER » à différents titres : Mathieu Caulier – anthropologue, chercheur indépendant ; Ioana Cîrstocea – sociologue et politiste, CNRS CESSP-CSE, coauteure du programme de recherche et coordinatrice ; Lucia Direnberger – sociologue, IHEID, Genève, université Paris-Diderot, CEDREF ; Jules Falquet – sociologue, université Paris-Diderot, CEDREF ; Jane Freedman – sociologue, université Paris 8, CRESPPA ; Isabelle Giraud – politiste, université de Genève ; Isabelle Guérin – socio-économiste, IRD, CESSMA ; Elisabeth Hofmann – économiste, université Bordeaux Montaigne, LAM ; Anna Jarry-Omarova – sociologue, chercheuse indépendante ; Azadeh Kian – sociologue, université Paris-Diderot, CEDREF ; Delphine Lacombe – sociologue, CNRS, URMIS –, coauteure du programme de recherche et secrétaire de coordination ; Amélie Le Renard – sociologue, CNRS, CMH-PRO ; Elisabeth Marteu – politiste, IISS Manama/Sciences-Po Paris, coauteure du programme de recherche ; Monique Selim – anthropologue, IRD, CESSMA. Des détails sur l'ensemble des activités rattachées au programme sont disponibles sur le site [<http://globalgender.fr>].

inégalités de sexe, ainsi que les identités sexuées². Très controversé lors de son importation vers le français dans les années 2000³ et ciblé depuis quelque temps par des mobilisations conservatrices à travers l'Europe, le terme n'en est pas moins devenu routinier, comme le montre l'institutionnalisation rapide de programmes l'intégrant dans une diversité de secteurs d'action publique⁴. Selon des temporalités correspondant à des logiques politiques différentes et inscrites dans des historicités propres aux situations nationales, de multiples processus d'appropriation du concept ont lieu en rapport avec la promotion bureaucratique du *gender mainstreaming*⁵ depuis la quatrième Conférence mondiale sur les femmes organisée par les Nations unies à Pékin en 1995. Le développement des études sur le genre (*gender studies*), domaine de production académique et discipline d'enseignement largement internationalisé, soutenu par les fondations philanthropiques américaines et par les décideurs européens, en est aussi un symptôme. Le genre a été adopté par des acteurs institutionnels et des organismes internationaux, étatiques et locaux, qui s'en sont saisis et l'ont adapté aux logiques bureaucratiques de l'action publique pour l'égalité entre les sexes. Enfin, les milieux associatifs et militants l'ont capté comme matrice d'action et comme vocabulaire de revendications.

Étant donné l'utilisation diversifiée dans tous ces espaces sociaux, le sens du concept connaît aujourd'hui un véritable éclatement. D'une part, il reste un instrument heuristique à même d'ouvrir de nouvelles perspectives sur des objets classiques des sciences sociales, en particulier en sociologie politique⁶, et d'éclairer de façon particulièrement pertinente des phénomènes difficiles à encadrer dans des logiques disciplinaires et des problématiques classiques. D'autre part, il est également un outil de gestion sociale, sous la forme d'instruments de politiques publiques (par exemple les indicateurs sexo-spécifiques ou les budgets « sensibles » aux différences entre hommes et femmes). Mais il peut aussi être un référent flou⁷, évoquant toute dynamique où s'entremêlent construction de

2. La définition du « genre » retenue ici est celle proposée dans Laure BERENI *et al.*, *Introduction aux gender studies. Manuel des études sur le genre*, Bruxelles, De Boeck, 2008, p. 21 : « un rapport socialement construit, dichotomisant et hiérarchisant ».

3. Eric FASSIN, « L'empire du genre. L'histoire politique ambiguë d'un outil conceptuel », *L'Homme*, n° 187-188, 2008, p. 375-392.

4. Pour quelques exemples de travaux consacrés à l'importation du genre en France, ainsi qu'à sa diffusion et à ses usages dans divers champs disciplinaires, voir Margaret MARUANI (dir.), *Femmes, genre et sociétés. L'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 2005 ; Françoise THÉBAUD, *Écrire l'histoire des femmes et du genre*, Lyon, ENS Éditions, 2007 (1998).

5. Par *gender mainstreaming* on entend une approche transversale de l'égalité entre femmes et hommes, à savoir l'intégration d'une dimension sexes-spécifique dans tous les processus décisionnels et à toutes les étapes de l'action publique.

6. Il suffit de prendre l'exemple d'objets canoniques comme la citoyenneté, l'État, les mobilisations collectives ou l'action publique, qui connaissent une nouvelle vie depuis qu'ils ont été revisités à la lumière du genre, cf. Thanh-Huyen BALLMER-CAO *et al.* (dir.), *Genre et politique. Débats et perspectives*, Paris, Gallimard, 2000 ; Catherine ACHIN *et al.*, *Sexes, genre et politique*, Paris, Economica, 2007 ; Isabelle ENGELI *et al.*, *Les politiques du genre*, Paris, L'Harmattan, 2008 ; Olivier FILLIEULE et Patricia ROUX (dir.), *Le sexe du militantisme*, Paris, Presses de Sciences-Po, 2009 ; Pierre MULLER, Réjane SÉNAC-SLAWINSKI *et al.*, *Genre et action publique : la frontière public-privé en question*, Paris, L'Harmattan, 2009.

7. Il a été qualifié de « buzzword » et « fuzzyword » (Christine VERSCHUUR, « Quel genre ? Résistances et mésententes autour du mot "genre" dans le développement », *Revue Tiers-Monde* 200, n° 4, 2009, p. 785-803).

connaissances, politiques publiques et mobilisations collectives en lien avec les dimensions sexuées du social et du politique.

La prolifération et la diversification des usages, des contextes, des acteurs et des sens attachés au genre ne sont pas passées inaperçues dans l'espace de la théorie et de la pratique féministes académiques et politiques. Pourtant, relativement peu de travaux cherchent à déchiffrer les logiques mêmes de sa diffusion et de ses appropriations différenciées. Le présent ouvrage se propose justement de développer un questionnement commun sur la portée globale du genre, que nous considérons comme étant intrinsèquement liée « à l'extension et à l'intensification à l'échelle du monde⁸ » de normes et de pratiques politiques et sociales prétendant agir sur son organisation sexuée. Alors qu'il est aujourd'hui mobilisé à toutes les échelles (locales, nationales, internationales) par des acteurs aussi divers que l'ONU et ses agences, des gouvernements et des municipalités, des associations locales et des milieux académiques, il est devenu impératif d'interroger les modalités concrètes de la légitimation et de la circulation de ce concept. L'analyse critique permet ainsi de repenser le succès globalisé et globalisant du genre à l'heure où son acception tant scientifique, politique qu'idéologique suscite de violentes controverses⁹.

Le genre : histoire d'un agenda international

D'un point de vue institutionnel et historique, la place des femmes dans la diplomatie et les organisations internationales (Comité international de la Croix-Rouge, Société des Nations, Bureau international du travail par exemple) est aujourd'hui documentée¹⁰. Les contextes de l'après seconde guerre mondiale et de la deuxième moitié du xx^e siècle ont vu émerger de nouvelles configurations et de nouvelles impulsions politiques, dont témoignent la création en 1946 de la Commission de la condition de la femme et de la Commission des droits de l'homme des Nations unies, l'inclusion de l'égalité des sexes dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, l'introduction progressive d'une série de décisions unilatérales¹¹ ou négociées ayant force de loi dans le droit international. La Conférence mondiale des femmes organisée par les Nations

8. Nous reprenons cette définition empruntée à Anthony Giddens, selon la perspective d'analyse proposée par Jean-François BAYART, *Le gouvernement du monde. Une critique politique de la globalisation*, Paris, Fayard, 2004, p. 14.

9. Laure BERENI et Mathieu TRACHMAN, *Le genre : théories et controverses*, Paris, PUF, 2014; « Anti-Gender Movements on the Rise? Strategising for Gender Equality in Central and Eastern Europe », *Heinrich Böll Stiftung Publication Series on Democracy*, vol. 38; Sophie VAN DER DUSSEN *et al.* (dir.), *Habemus Gender! Déconstruction d'une riposte religieuse*, Bruxelles, Éditions de l'ULB, 2016.

10. Voir les travaux sur le genre dans les relations internationales (entre autres : Anne TICKNER, « You Just Don't Understand : Troubled Engagements between Feminists and IR Theorists », *International Studies Quarterly*, vol. 41, n° 4, 1997, p. 611-632; Cynthia ENLOE, *Bananas, Beaches and Bases: Making Feminist Sense of International Politics*, Berkeley, University of California Press, 1990; Sandra WHITWORTH, *Feminism and International Relations*, Londres, Macmillan Press, 1994; Jean-Marc DELAUNAY et Yves DENÉCHÈRE, *Femmes et relations internationales au xx^e siècle*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2007).

11. Par exemple le « Percy Amendment » faisant obligation à l'Agence internationale de développement américaine d'inclure les femmes dans tous ses projets de développement.

unies à Mexico en 1975 a marqué un tournant majeur. Elle affirmait la vocation intégrative de l'ONU, qui cherche désormais à analyser les facteurs discriminants pour les femmes et à penser une stratégie commune d'action à laquelle seront assignés les États pendant la « Décennie internationale de la femme » (1976-1985). En marge de la conférence, où seules les délégations étatiques avaient vocation participative, une tribune rassemblait associations, réseaux et militantes. La conférence de Mexico a aussi ouvert la voie à la multiplication des échanges transnationaux et à l'amplification des recherches sur la condition des femmes dans le monde, qu'ont relayées par la suite les universités de tous les continents.

De nombreux instruments ont été institués à l'échelle onusienne, qui constituent autant le symptôme que l'accélérateur de l'internationalisation des questions en rapport avec le statut des femmes et les inégalités entre les sexes. Si le féminisme transnational préexistait à nombre de ces dispositifs et de ces événements, son extension et la densification de ses réseaux ont été significativement impulsées par les conférences sur les droits humains à Vienne en 1993, sur la population au Caire en 1994, sur les femmes à Pékin en 1995. Outre l'explosion du nombre de participant·e·s, l'organisation pratique de cette dernière comportait une série d'innovations et sa portée s'est avérée particulièrement ample. L'ONU et ses agences ont contribué à piloter la tribune des groupes militants rassemblés en 1995 en marge de la réunion officielle des délégations gouvernementales. Les diagnostics formulés et les axes programmatiques dégagés à ce moment-là se concentraient sur des points transversaux définissant la condition des femmes dans le monde. Depuis lors, une Plateforme d'action concertée des États et des organisations internationales est censée les porter.

Ce rendez-vous international a parachevé également l'élaboration d'un instrument inédit – la *gender mainstreaming* –, encore en vigueur aujourd'hui. Connu en français comme « approche intégrée/transversale » ou encore « transversalisation du genre », il vise à inclure le principe d'égalité entre les sexes dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques. De nouveaux instruments et dispositifs le traduisent concrètement, par exemple la généralisation des statistiques sexuées ; l'analyse des budgets en fonction du sexe ; la sensibilisation et la formation des acteurs du processus politique à l'enjeu de l'inégalité entre les sexes ; l'élaboration, la publication et la diffusion de manuels de « bonnes pratiques » ; la création de structures institutionnelles telles que des cellules chargées de l'égalité dans différentes instances étatiques ; des comités interministériels ; ou encore des « observatoires » de l'égalité¹². Le « *gender* » ou

12. Voir « *Gender mainstreaming*. De l'égalité des sexes à la diversité? », *Cahiers du genre*, n° 44, 2008 ; « Genre et action publique en Europe », *Politique européenne*, n° 20, 2006 ; « Gender Mainstreaming », *Social Politics*, vol. 12, n° 3, 2005 ; « Compliance without Commitment? The EU's Gender Equality Agenda in Eastern and Central European States », *Women's Studies International Forum*, vol. 33, 2010, pour des collections de travaux consacrés à la mise en œuvre du *gender mainstreaming* sur différents terrains nationaux et à différents niveaux. Pour des recherches comparatives sur le féminisme institutionnel dans différents pays, se référer à Amy MAZUR et Dorothy MCBRIDE STATESON, *The Politics of State Feminism: Innovation in Comparative Research*, Philadelphia, Temple University Press, 2010. Des réseaux internationaux ont également travaillé sur ces questions : MAGEEQ (« Policy frames and implementation problems: The case of gender mainstreaming », [<http://www.mageeq.net>]); QUING (« Quality in Gender + Equality Policies », 2006-2011, [<http://www.quing.eu>]); voir aussi Maxime

« genre » est aussi devenu peu à peu une catégorie centrale de la politique internationale. Pékin a également entériné le glissement de « femmes » à « genre » et consacré ce dernier comme une nouvelle terminologie des programmes à visées égalitaires, ce qui annonce aussi l'inclusion de la diversité sexuelle et des hommes dans le genre des politiques publiques et de développement. Les nouveaux schèmes d'actions furent portés aux échelles internationales et locales non seulement par les agences onusiennes, mais aussi par les sociétés civiles et les acteurs étatiques. Enfin, dans le contexte « des vagues » ou « expériences de démocratisation » de la période post-guerre froide et de l'après-Pékin, le respect des recommandations issues de la plateforme de la conférence a fait figure de gage démocratique, voire d'un « processus de civilisation » qui s'étendrait par-delà les frontières et les cultures, notamment par le biais des politiques de développement et de la coopération internationale.

Débats savants et politiques autour des cooptations bureaucratiques du genre

Les modalités du processus de « globalisation du genre » font l'objet de nombreux débats, pour certains abordés dans le présent ouvrage. Premièrement, la diffusion du concept de genre dans divers espaces académiques a été pointée comme une production de savoirs uniformisés¹³, décontextualisés et déconnectés des appréhensions et des pratiques locales. Deuxièmement, les féministes se divisent sur la question des contraintes et des ressources que présentent les projets de coopération internationale menés dans une optique de promotion de l'égalité entre les sexes et les sexualités. Les voix les plus critiques soulignent que l'institutionnalisation et la multiplication des « agendas » de genre ont contribué, d'une part, à dépolitiser le concept et, d'autre part, à niveler les pratiques : les contextes sociaux et politiques seraient ignorés par des projets « passe-partout », les structures associatives féminines contraintes de se professionnaliser, la radicalité féministe sacrifiée au profit d'actions et de lexiques bureaucratiques. Enfin, les liens entre la globalisation économique et les modalités d'intervention propres aux programmes de coopération internationale ont été soulignés¹⁴. Ainsi, la promotion de la « perspective de genre » ne met pas en cause le paradigme néolibéral dominant, voire elle s'y inscrirait en instrumentalisant les ressources des femmes et en renforçant les assignations sexuées et la domination patriarcale¹⁵. Les critiques féministes portent en somme sur la perversion intrinsèque des

FOREST *et al.*, *The Politics of Feminist Knowledge Transfer. Gender Training and Gender Expertise*, London, New York, Palgrave Macmillan, 2016.

13. *Journal des Anthropologues*, n° 124-125, 2011 ; Monique SELIM et Anne QUERRIEN, *La libération des femmes : une plus-value mondiale*, Paris, L'Harmattan, 2015.

14. Gilbert RIST, *Le développement. Histoire d'une croyance occidentale*, Paris, Presses de Science Po, 2007 (2013).

15. Jules FALQUET, « L'ONU, alliée des femmes ? Une analyse féministe du système des organisations internationales », *Multitudes*, n° 11, 2003, p. 179-191 ; Jules FALQUET *et al.*, *Le sexe de la mondialisation. Genre, classe, race et nouvelle division du travail*, Paris, Presses de Science Po, 2010 ; Arlette GAUTIER et Marie-France LABREQUE, « Avec une touche d'équité et de genre... » : *Les politiques publiques dans les champs de la santé et du développement au Yucatán*, Laval, Presses de l'université Laval, 2013.

projets internationaux pro-égalitaires, qui ont pour effet l'extension de l'hégémonie néolibérale à l'échelle du monde, ainsi que le dessaisissement de la cause des femmes et des savoirs féministes.

Considéré sous un autre angle, le succès institutionnel du genre traduit aussi une légitimation, par le biais de réappropriations locales, de la question des droits humains (des femmes¹⁶). Au-delà de l'uniformisation, de la bureaucratization, de la standardisation, et de la domination géopolitique, il convient alors de comprendre comment entrent en jeu des configurations stratégiques et de nuancer les analyses selon lesquelles la globalisation des normes et des pratiques ayant trait au genre ne serait qu'une manière supplémentaire de déposséder les femmes de leurs luttes¹⁷. Dans cette optique, la thématique de la « globalisation du genre » a été surtout étudiée sous l'angle des programmes de développement, ou des mobilisations transnationales, dans des travaux portant sur les politiques publiques et l'action collective¹⁸. Les usages du genre comme cadre d'actions et d'inflexion des politiques internationales, transnationales et nationales ont été principalement étudiés à l'aune des perspectives « genre et développement¹⁹ », par des chercheurs critiques de la globalisation néolibérale²⁰. La recherche féministe a aussi mis au jour l'évolution des terminologies et des outils pour l'inclusion des femmes dans les programmes de développement²¹, en mettant l'accent sur leurs aboutissements récents, parmi lesquels le *gender mainstreaming* et l'*empowerment* des femmes²². La standardisation apolitique des programmes et la promotion par les instances onusiennes et les agences de développement ont également fait l'objet d'essais critiques soucieux de rendre visibles les résistances

-
16. Le thème des droits humains, privilégié dans la politique internationale pendant la guerre froide, a acquis une légitimité universelle pendant la décennie 1990 et a fait l'objet d'importantes mobilisations féministes, Sarah B. SNYDER, *Human Rights Activism and the End of the Cold War: A Transnational History of the Helsinki Network*, Cambridge, Cambridge University Press, 2011 ; Minky WORDEN (dir.), *The Unfinished Revolution: Voices from the Global Fight for Women's Rights*, New York, Seven Stories Press, 2012.
 17. Delphine LACOMBE et Elisabeth MARTEU, « Une « dépolitisation » de l'action collective des femmes ? Réflexions croisées sur le Nicaragua et la Palestine », *L'Homme et la société*, n° 198, 2015, p. 127-148.
 18. De telles analyses sont développées par des féministes qui ont eu des responsabilités dans les organisations internationales, cf. Peggy ANTROBUS, *The Global Women's Movement. Origins, Issues and Strategies*, New York, Zed Books, 2004 ; Virginia VARGAS et Saskia WIERINGA, « The Triangles of Empowerment. Process and Actors in the Making of Public Policy », in Geertje LYCKLAMA et al., *Women's Movements and Public Policy in Europe, Latin America, and the Caribbean*, New York, Routledge, 1998, p. 3-23.
 19. Dans les pas du travail fondateur d'Éster BOSERUP, *La femme face au développement économique*, Paris, Presses universitaires de France, 1983.
 20. Christa WICHTERICH, *La femme mondialisée*, Paris, Actes Sud, 2000 ; Francine MESTRUM, « La pauvreté multidimensionnelle. La dynamique sémantique dans le discours de la Banque mondiale », *Mots. Les langages du politique*, n° 88, 2008, p. 25-37 ; Isabelle GUÉRIN et al., *Femmes et microfinance. Espoirs et désillusions de l'expérience indienne*, Paris, Éditions des Archives Contemporaines, 2009 ; Id., *La microfinance et ses dérivés : émanciper, discipliner ou exploiter les pauvres ?* Paris/Marseille, Demopolis/IRD, 2015 ; Christine VERSCHUUR et al., *Sous le développement, le genre*, Marseille, Éditions IRD, 2015.
 21. Valentine MOGHADAM, « WID, WAD, GAD. Integration of Gender in Development », *Gender and Society*, Working Paper 3 in series Gender and Development, Women's Studies Programme, Birzeit University, 1995, p. 1-30 ; Thérèse LOCOH et al., *Genre et développement : des pistes à suivre, Textes d'une rencontre scientifique à Paris, 11-12 juin 1996*, Paris, Documents et Manuels du CEPED n° 6, 1996.
 22. Jeanne BISILLIAT et Christine VERSCHUUR, *Le Genre : un outil nécessaire, introduction à une problématique*, Paris, *Cahiers Genre et Développement*, n° 1, 2000 ; Marie-Hélène BACQUÉ et Carole BIEWENER, *L'empowerment. Une pratique émancipatrice*, Paris, La Découverte, 2013.

féministes aux phénomènes d'institutionnalisation et de professionnalisation de la militance²³.

Depuis les années 1990, une sociologie des mouvements sociaux transnationaux a été développée, interrogeant la production et la circulation internationale des agendas de genre par le biais du « féminisme global²⁴ ». Ces travaux ont permis de renseigner les stratégies et les formes de l'action collective transnationale de plaidoyer²⁵, notamment l'usage fait des organisations et des conférences internationales²⁶. La conférence de Pékin a fait l'objet d'un intérêt particulier, tant elle a suscité la participation des associations de femmes et des réformes législatives dans les pays dits du Sud²⁷. Certaines études ont plus particulièrement éclairé l'influence des ONG dans la construction de politiques spécifiques, telle que la lutte contre les violences de genre et pour les droits reproductifs²⁸. Les concrétisations locales des schèmes globaux d'action ont été décrites, ainsi que l'hétérogénéité des acteurs en charge des politiques de genre, voire la tangibilité de leurs effets sur les politiques nationales et sur les répertoires d'action politique. Ces travaux ont revisité les luttes locales des femmes pour les situer dans un contexte globalisé et ont cherché à reconstituer la production et les usages de leurs ressources dans une perspective transnationale²⁹. Plus récem-

23. Souvent désignés par la notion d'« ONGisation », ces phénomènes ont été traités par une littérature abondante, cf. Sabine LANG, « The NGOization of Feminism », in Joan W. SCOTT et al. (dir.), *Transitions, Environments, Translations. Feminisms in International Politics*, Londres, Routledge, 1997, p. 101-120; Sonia ALVAREZ, « Advocating Feminism: The Latin American Feminist NGO "Boom" », *International Feminist Journal of Politics*, vol. 1, n° 2, 1999, p. 181-209; *Id.*, « Beyond NGO-ization? Reflections from Latin America », *Development*, n° 52, vol. 2, 2009, p. 175-184; Islah JAD, « The NGO-isation of Arab Women's Movements », *Al Raïda*, vol. XX, n° 100, 2000, p. 37-47; Kristen GHODSEE, « Feminism-by-Design: Emerging Capitalisms, Cultural Feminism, and Women's NGOs in Post-socialist Eastern Europe », *Signs: Journal of Women in Culture and Society*, vol. 29, n° 3, 2004, p. 727-753. Aussi Sabine LANG, *NGOs, Civil Society and the Public Sphere*, Cambridge, Cambridge University Press, 2014; Victoria BERNAL et Inderpal GREWAL, *Theorizing NGOs: States, Feminism, and Neoliberalism*, Durham, Duke University Press, 2014.
24. Charlotte BUNCH, « Prospects for Global Feminism », in Alison M. JAGGAR et Paula S. ROTHENBERG (dir.), *Feminist Frameworks*, New York, McGraw-Hill, 1993.
25. Margaret KECK et Katherine SIKKINK, *Activists beyond Borders. Advocacy Networks in International Politics*, Londres, Cornell University Press, 1998.
26. Martha Alter CHEN, « Engendering World Conferences: The International Women's Movement and the UN », in Thomas WEISS et Leon GORDENKER (dir.), *NGOs, the UN and Global Governance*, Londres, Boulder, 1996, p. 139-158; Nitza BERKOVITCH, *From Motherhood to Citizenship: Women's Rights and International Organizations*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 1999; Manisha DESAI, « Le transnationalisme : nouveau visage de la politique féministe depuis Beijing », *Revue internationale des sciences sociales*, n° 184, 2005, p. 349-361; Margaret SNYDER, « Unlikely Godmother: The UN and the Global Women's Movement », in Myra Marx FERREE et Aili Mari TRIPP (dir.), *Global Feminism: Transnational Women's Activism Organizing, and Human Rights*, New York, New York University Press, 2006, p. 24-50; *Women's Studies International Forum*, n° 33, 2010, *op. cit.*
27. Mahnaz AFKHAMÍ et Erika FRIEDL, *Muslim Women and the Politics of Participation: Implementing the Beijing Platform*, Syracuse, Syracuse University Press, 1997.
28. Jutta JOACHIM, *Agenda Setting, the UN and NGOs. Gender Violence and Reproductive Rights*, Washington, Georgetown University Press, 2007.
29. Amrita BASU (dir.), *The Challenge of Local Feminisms: Women's Movements in Global Perspective*, Westview Press, Boulder, 1995; *Id.* (dir.), *Women's Movements in the Global Era. The Power of Local Feminisms*, Westview Press, Boulder, 2010; Valentine MOGHADAM, *Globalizing Women. Transnational Feminist Networks*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 2005; Mary HAWKESWORTH, *Globalization and Feminist Activism*, Lanham, Rowman & Littlefield Publishers, 2006; Myra Marx FERREE et Aili Mari TRIPP (dir.), *Global Feminism. Transnational Women's Activism, Organizing and*

ment, des collectifs de chercheurs se sont penchés sur l'« internationalisation des causes sexuelles³⁰ », et sur la transnationalisation des mobilisations conservatrices en rapport avec le genre³¹. La circulation des répertoires d'action, la professionnalisation des associations et plus largement l'interdépendance entre associations, États et organisations internationales ont aussi été étudiées autour de problématiques plus amplement définies, comme le développement, l'humanitaire, la démocratie et les droits humains³². Des travaux conduits par des anthropologues intègrent la circulation des normes en rapport avec l'égalité des sexes dans une réflexion plus large sur la production et l'exportation-importation d'idéologies à prétention universelle, voire des logiques économiques et symboliques néolibérales depuis la fin de la guerre froide, entre autres par des organisations non gouvernementales, envisagées comme des agents idéologiques de premier rang de la globalisation³³.

Reconfigurations et négociations : des appropriations différenciées du genre dans des contextes historiquement situés

Les travaux réunis dans le présent ouvrage analysent la circulation internationale et institutionnelle du genre et des normes dont il se fait l'expression. Pour restituer la complexité des processus de production, de promotion, ou encore d'enracinement local de ces normes, le postulat principal de notre programme collectif était que la catégorie de genre avait une portée globale en raison de sa plasticité. Il était donc crucial de pouvoir comprendre les dynamiques et les mécanismes de ses reconfigurations, tout comme les modes d'appropriation, les résistances et les négociations localisées dont les normes internationales peuvent faire l'objet. En effet, tout en prétendant infléchir les rapports de domination, les normes sexuées véhiculées par les organisations internationales peuvent aussi contribuer à renforcer l'ordre patriarcal et à créer de nouvelles hiérarchies. Certains programmes peuvent distordre une réalité locale, comme le montre ici Jane Freedman dans son étude de l'ultra-visibilisation des violences sexuelles

Human Rights, New York, New York University Press, 2006 ; Manisha DESAI, *Gender and the Politics of Possibilities: Rethinking Globalization*, Lanham, Rowman & Littlefield Publishers, 2009 ; Isabelle GUÉRIN *et al.*, *Femmes, économie...*, *op. cit.* ; Pascale DUFOUR *et al.* (dir.), *Solidarities beyond Borders: Transnationalizing Women's Movements*, Vancouver/Toronto, UBC Press, 2010 ; *Cultures et Conflits*, n° 83, 2011, *op. cit.*

30. « Internationalisation des causes sexuelles », *Critique internationale*, n° 70, 2016 ; Phillip AYOUB et David PATERNOTTE (dir.), *LGBT Activism and the Making of Europe. A Rainbow Europe?*, Londres, Palgrave Macmillan, 2014.
31. Sophie VAN DER DUSSEN *et al.* (dir.), *Habemus Gender! Déconstruction d'une riposte religieuse*, *op. cit.*
32. Jean Paul DELER *et al.*, *ONG et développement : société, économie et politique*, Paris, Karthala, 1998 ; Johanna SIMÉANT, « Entrer, rester en humanitaire », *Revue française de science politique*, vol. 51, n° 1-2, 2001, p. 47-72 ; Nicolas GUILHOT, *The Democracy Makers: Human Rights and the Politics of Global Order*, New York, Columbia University Press, 2005.
33. Par exemple, Laetitia ATLANI-DUAULT, *Anthropologie de l'aide humanitaire et du développement : des savoirs aux pratiques, des pratiques aux savoirs*, Paris, Armand Colin, 2009 ; Bernard HOURS et Monique SELIM, *Anthropologie politique de la globalisation*, Paris, Armand Colin, 2010. Voir aussi : « Les ONG. Médiations politiques et globalisation », *Journal des anthropologues*, n° 94-95, 2003 ; « Globalisation », I, *Journal des anthropologues*, n° 96-97, 2004 ; « Globalisation », II, *Journal des anthropologues*, n° 98-99, 2004.

dans le cadre du conflit armé au Congo. Sans saisir l'ampleur de cette réalité, sans retracer et comprendre les modalités de construction des rapports de pouvoir dans la société congolaise, cette ultra-visibilité réduit la condition des femmes à celle de victime de viols et donne lieu à des usages qui creusent les inégalités et les tensions sociales.

Face à des injonctions contradictoires provenant de différents foyers émetteurs de normes – locaux, nationaux, internationaux –, les mouvements de femmes mettent en œuvre des modes d'action hybrides. C'est notamment ce que montre dans le présent volume Elisabeth Marteu dans le texte sur les groupes de femmes israéliennes et palestiniennes mobilisées autour de la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU, qui se servent des registres discursifs et des stratégies de plaidoyer propres à la conflictualité du terrain israélo-palestinien. Étudiant une association de femmes musulmanes des secteurs populaires et des classes moyennes turcs, Azadeh Kian met en lumière à son tour des mobilisations féministes faisant appel à une diversité de registres et de ressources d'action, apparemment contradictoires et pourtant utilisées de concert. Si ces militantes font ainsi avancer des revendications ponctuelles formulées sur la base de leur expérience sociale immédiate, elles re-thématisent également des questions de politique féministe internationale dans une optique plus inclusive.

Des mouvements de femmes ancrés dans des contextes nationaux peuvent s'emparer du registre normatif international sur l'égalité, qu'ils contribuent à diffuser dans leur société, tout en l'utilisant comme une forme de capital utile dans les luttes symboliques les opposant à d'autres acteurs collectifs. C'est notamment ce qu'analyse ici Monique Selim pour la Chine, sur la base de quelques figures de lesbiennes soutenues par des programmes internationaux de promotion de la diversité sexuelle dans l'objectif de déstabiliser le régime chinois. Mais, cette captation doit être analysée au regard de toute la construction empirique locale du langage juridique et des droits humains qui précède parfois les dispositifs internationaux. La contextualisation historique et politique des différentes échelles de la problématisation du genre s'avère alors indispensable, tel que le met en évidence Delphine Lacombe à partir d'une étude sur les mobilisations contre les violences de genre au Nicaragua. Dans le cas de l'Arabie Saoudite, étudié par Amélie Le Renard, des éléments en provenance du registre international de l'égalité entre les sexes sont mobilisés de manière sélective et déclarative par un gouvernement autoritaire (notamment en matière de droits des femmes) pour faire avancer des stratégies économiques engageant des partenaires occidentaux identifiés par leur forte adhésion aux répertoires de l'égalité. Ioana Cîrstocea montre, à son tour, que les ressources internationales permettent aux féministes d'Europe de l'Est de se positionner comme des figures légitimes dans leurs espaces nationaux d'appartenance tout aussi bien que dans celui du « féminisme global ». Elles combinent des carrières d'expertes, d'universitaires et de militantes pour repolitiser les questions de l'égalité après l'effondrement des régimes socialistes. En même temps, les mêmes ressources internationales peuvent contraindre le format et le contenu des activités localement déployées, engendrant des effets de sélection des thématiques et des profils militants.

La circulation internationale des programmes d'égalité subsumés par la catégorie genre, n'est ni linéaire ni unidirectionnelle. Elle provoque des effets inattendus et même déconnectés des logiques qui lui sont propres au départ. En effet, des stratégies et des discours se réinventent selon des enjeux locaux. Les acteurs situés dans des contextes socio-politiques précis et historiquement constitués sont également de plus en plus connectés entre eux et ont accès à des arènes internationales, au sein desquelles ils peuvent participer à la production et à la (re)définition des agendas politiques et des normes globales. Ainsi, plutôt que de réfléchir uniquement en termes de dépossession ou d'appropriation de savoirs ou de mobilisations, il s'agit de saisir *in situ* des processus de co-construction et d'articulation asymétrique des savoirs, des pratiques et des discours. Pour étudier ces processus, se pencher sur les contextes sociohistoriques spécifiques et les cadres du réel pertinents pour les acteurs s'emparant des thématiques du genre est indispensable. En même temps, il est indispensable de s'intéresser aux contextes, aux supports, aux objets mêmes des interactions, ainsi qu'aux rencontres (lieux, moments, programmes, etc.) qui sous-tendent la circulation des acteurs par-delà les frontières tout comme la diffusion transnationale de leurs savoirs et de leurs modes d'action.

D'importants enjeux d'ordre théorique aussi bien que méthodologique correspondent à ce positionnement épistémologique. Le principal défi consiste à élaborer des approches à même de saisir les processus circulatoires et l'interpénétration de phénomènes sociaux habituellement traités au gré de découpages disciplinaires qui séparent l'action collective et l'action publique, l'aide au développement et le féminisme, le droit et les relations internationales. Attentives aux expériences collectives et individuelles au sein des associations de femmes, aux carrières militantes et à la reconfiguration des mobilisations, aux temporalités des revendications et des programmes politiques, les analyses réunies ici entendent autant dévoiler les mécanismes de co-construction de ces dispositifs, que mettre en évidence les stratégies d'adaptation ou d'évitement déployées par des acteurs situés dans des contextes spécifiques.

Les situations d'arbitrage ou de conciliation entre agendas, tout comme les usages tactiques des ressources internationales soumises à conditions sont sources de tensions. Des groupes de femmes peuvent, en effet, véhiculer des idéologies hégémoniques et fonctionner dans une optique de dépolitisation des causes. Le travail d'Isabelle Giraud en atteste, qui montre ici comment une pratique militante élitaire déployée dans la proximité des institutions internationales peut entraîner une réduction des mobilisations à des figures singulières et médiatisées, lesquelles se font peu porteuses de revendications collectives, et en sont déconnectées. Dans une autre perspective, l'articulation entre féminisme et nationalisme, à l'instar des mobilisations de femmes en Israël et dans les Territoires palestiniens (texte d'Elisabeth Marteu), est un exemple des tensions entre des priorités distinctes, voire conflictuelles, portant sur la conciliation du triptyque « femmes, paix, sécurité ». En ce sens, le débat ne pourra pas être tranché entre, d'un côté, les impératifs de représentation des femmes dans les instances de négociation politique et, de l'autre, les demandes de protection des femmes

contre les violences individuelles et collectives. Toutefois, les luttes féministes peuvent s'articuler à d'autres luttes politiques et les groupes de femmes formulent alors des programmes à portée plus ample. Jules Falquet étudie ici le féminisme communautaire guatémaltèque, qui exige la protection des femmes vis-à-vis des violences subies durant et après la guerre et place sur un même *continuum* les corps des femmes soumis à des violences physiques, les territoires des communautés locales menacées par le pillage extractiviste et la planète mise en danger par des catastrophes écologiques.

Les formes de mobilisation des femmes sont diverses et les définitions du concept même de « féminisme » font l'objet de débats toujours renouvelés. Ainsi, la notion peut être rejetée car considérée comme imbue d'ethnocentrisme occidental, comme dans le cas du Tadjikistan, étudié ici par Lucia Direnberger, qui montre que l'expertise sur le genre peut être le support et le prétexte d'un travail de disqualification du féminisme. Dans d'autres situations, le féminisme est ressenti comme trop subversif, par exemple dans les contextes institutionnels des Nations unies étudiés par Isabelle Giraud. La multiplicité des collectifs féminins ou des mouvements féministes rend compte des différentes trajectoires militantes résultant des interactions permanentes entre intérêts locaux, nationaux et internationaux, mais aussi de l'articulation entre diverses pratiques du genre et du féminisme. Ces pratiques peuvent revêtir la forme d'activités voire de carrières proprement professionnelles dans des institutions académiques, des organisations internationales et des groupes de plaidoyer structurés à différents niveaux. Comme le montrent les articles d'Ioana Cîrstocea et de Lucia Direnberger, qui se penchent sur des types de carrières des spécialistes du genre et sur les conditions de leur constitution, elles fonctionnent de concert et convergent vers la structuration transnationale et trans-sectorielle de ressources cognitives et pratiques rattachées au genre. L'approche comparative pratiquée par Elisabeth Marteu en Israël-Palestine met en lumière un même phénomène de professionnalisation et de spécialisation des actrices engagées dans l'appropriation locale de normes internationales de genre. Cependant, loin de vouloir qualifier ce processus d'exclusivement aliénant ou dépossédant, les entretiens révèlent une connaissance et une conscience lucide des ressources offertes par l'international, comme des transformations stratégiques opérées par les militantes-expertes pour poursuivre leur insertion dans le « jeu international ». En ce sens, la variable générationnelle et donc les récits biographiques (et mémoriels) offerts par les actrices sont fondamentaux pour capter la manière dont certaines féministes-professionnelles ont apprivoisé le succès international du genre.

Des terrains contrastés, des problématiques partagées

Les enquêtes dont les résultats sont réunis ici ont été menées dans plusieurs perspectives disciplinaires (sociologie, science politique, anthropologie, économie) et elles ont mobilisé des outils différents tout aussi bien que des entrées empiriques contrastées, en rapport avec l'expérience de recherche des diverses contributrices. Les recherches sont mises en perspective dans le respect des diffé-

rentes approches scientifiques et des positionnements intellectuels de chaque auteure, afin de révéler au mieux l'esprit et la pratique de la globalisation du genre. Nos enquêtes se nourrissent néanmoins d'une réflexivité commune sur les rapports entre groupes militants, institutions étatiques et agents internationaux (organisations supranationales, fondations philanthropiques, institutions financières) engagés dans la production et la diffusion des normes de genre. Plusieurs postulats méthodologiques se trouvent à la base de tous ces travaux. Il s'agit, en premier lieu, d'étudier la circulation des normes de genre *in situ* et en variant les échelles d'observation. Opérant avec leurs propres entrées problématiques et leurs propres lieux d'observation, les auteures effectuent des allers-retours permanents entre les niveaux (infra)national et international, afin de comprendre comment ils sont articulés par la pratique des acteurs. Les enquêtes dépassent la dichotomie peu féconde entre « local » et « global » pour privilégier les « rencontres » à travers lesquelles se construit la dimension transnationale des actions sociales dans des contextes donnés. Deuxièmement, tout en optant pour des observatoires circonscrits, les auteures veillent à décroquer et à dépasser les découpages géographiques, pour cartographier des espaces sociaux et des réseaux d'acteurs engagés dans la production et la circulation de répertoires d'action rattachés au genre. Les trajectoires et les processus de subjectivation propres aux actrices qui « connectent » les niveaux local/national/international ainsi que les arènes militantes, les institutions étatiques et les organisations internationales, à savoir des militantes, des expertes, des universitaires ou des « féminocrates », ont fait l'objet d'une attention particulière³⁴.

Comme la plupart des contributions le montre, le genre est « globalisé » mais ses enjeux n'en sont pas pour autant déracinés. Les divers mouvements associatifs de femmes donnent à voir des adaptations et des réappropriations composites de prescriptions conceptuelles ayant des effets sur les pratiques militantes. Cela est d'autant plus saillant que les mobilisations transnationales de femmes ont largement contribué à la co-construction des injonctions à l'égalité de genre avec les institutions internationales. Les programmes de ces dernières et les discours sur le genre promus depuis des fora internationaux constituent une ressource *et* une contrainte pour les actions collectives des femmes situées dans divers contextes infra/trans/nationaux. En même temps, les actions collectives orientées par des dynamiques qui convergent autour des répertoires internationaux ont des effets sur les sociabilités locales, sur les rapports sociaux de sexe, sur le cours politique des États. Le travail de Delphine Lacombe montre comment au Nicaragua, les mobilisations émergentes d'un féminisme de la deuxième vague ont engagé une réflexion articulant droits humains, nouvelle exigence démocratique et mise au ban des violences domestiques et sexuelles avant que cet agenda ne devienne globalisé. Cet agenda a été ensuite capté et recomposé selon la diffusion de la rhétorique démocratique et des droits humains après le conflit armé. Se penchant sur le déploiement d'une cause gay et lesbienne en Chine,

34. La question des trajectoires, l'approche biographique et le jeu d'échelles ont été au centre des travaux présentés lors des journées d'étude organisées par l'équipe « GLOBALGENDER » en novembre 2014 (se référer au site du programme ANR pour l'agenda de la manifestation).

Monique Selim met en évidence les formes contraintes et le rapport mimétique aux ressorts discursifs et aux pratiques collectives occidentales. En même temps, l'inscription de ces activités dans des schèmes propres à la contestation chinoise entraîne une répression politique continue des militantes lesbiennes les plus visibles. Les programmes de micro-crédit étudiés par Isabelle Guérin en Inde ont, certes, permis à de nombreuses femmes d'accéder à la consommation de biens ménagers, de vêtements, ou de produits de beauté. Si cela améliore (partiellement et provisoirement) leur niveau de vie, de nouvelles formes de dépendance émergent également, tout comme de nouveaux liens de subordination vis-à-vis des hommes détenteurs du crédit, ce qui s'accompagne aussi d'un desserrement du lien social entre femmes endettées.

Des dynamiques transnationales sont ainsi observées sur la base d'une entrée institutionnelle spécifique, d'autres sont restituées à partir d'interactions et des parcours d'individus amenés à partager des processus de socialisation dans des cadres internationaux. Dès lors, ces travaux rompent avec les analyses binaires (« Nord/Sud », « national/international »), et mettent en perspective des dynamiques convergentes observées sur des terrains aussi diversifiés que des pays d'Amérique centrale (Delphine Lacombe et Jules Falquet), des pays de l'ancienne zone d'influence soviétique (Ioana Cîrstocea et Lucia Direnberger) ou représentatifs des derniers essais de transformation révolutionnaires (Nicaragua, Guatemala), des pays africains et asiatiques ciblés par des programmes de « stabilisation » et/ou de développement (Jane Freedman et Isabelle Guérin), ou encore des pays du Moyen Orient et d'Orient traversés par des recompositions politiques précaires (Monique Selim, Azadeh Kian, Amélie Le Renard et Elisabeth Marteu).

Les articles font apparaître avec force les mécanismes politiques complexes dont relèvent les circulations globalisées du genre. Ils permettent ainsi de dégager des perspectives communes pour l'analyse comparative et compréhensive de ces processus. Ils donnent tout leur poids aux trajectoires nationales et historiques des sociétés étudiées et aux parcours individuels des acteurs-actrices de cette circulation internationale d'idées, de pratiques et de personnes. Ils connectent différentes formes d'interactions entre des acteurs et leurs intérêts qui se déploient à différentes échelles. Ils font enfin apparaître des effets de résonance des agendas de genre, dans des contextes correspondant à des aires culturelles contrastées en termes d'héritages et de pratiques socioculturelles et politiques. Ainsi, un des apports majeurs et inédits du présent ouvrage est de montrer combien la circulation internationale/transnationale du genre est imbriquée, voire coextensive des processus de globalisation. En ce sens, la diversité des objets d'étude, des terrains et des outils méthodologiques mobilisés par les différents textes permet de mettre en lumière des phénomènes qui font sens ensemble et des logiques structurantes traversant les espaces sociaux et les systèmes politiques.

Organisation de l'ouvrage : expertise, politisations et mobilisations, déclinaisons bureaucratiques et marchandes du genre

L'ouvrage est organisé selon trois parties thématiques correspondant à autant d'entrées exploratoires ou de fils conducteurs communs à plusieurs chercheuses du programme « GLOBALGENDER ».

Le genre, comme catégorie globalisée et institutionnalisée d'action et de savoirs, s'est constitué au croisement de l'expérience militante, de la professionnalisation associative, et de la genèse de nouveaux savoirs universitaires féministes. Il est ainsi allé de pair avec la construction de la figure de l'experte en genre, et de la pratique de l'expertise féministe ou sur le genre. Ioana Cîrstocea, Lucia Direnberger et Isabelle Giraud renseignent cette figure à partir de trajectoires individuelles et collectives et d'actrices intervenant dans des contextes historiquement situés. À l'appui de la méthode prosopographique qui permet de retracer et de distinguer des parcours individuels de pionnières féministes, d'universitaires et d'expertes, Ioana Cîrstocea renseigne tout à la fois les modes d'institutionnalisation académique et les modes circulatoires des savoirs sur le genre en Europe de l'Est, après la fin de la guerre froide. Elle montre les effets d'une socialisation féministe internationale, savante et politique, facilitée et encouragée par des programmes d'aide à la démocratisation, sur les universitaires et les militantes est-européennes. Lucia Direnberger rend compte des différents types de trajectoires socioprofessionnelles des expertes en genre tadjikistanaises de 1995 à 2015 et montre comment ces actrices, qui partagent une position de minoritaires dans les institutions internationales, parviennent toutefois à y déployer des stratégies de légitimation de leur statut professionnel et du genre comme domaine d'intervention. Le travail d'Isabelle Giraud permet, quant à lui, à partir d'une étude de « Genève internationale », espace carrefour des militantismes et de lieux décisionnaires internationaux, d'analyser la place singulière et prééminente occupée dans les processus de globalisation du genre par l'expert·e ou la représentante auprès des institutions internationales. L'ascension de cette figure s'accompagne d'une clôture du champ politique et revendicatif transnational des femmes autour de quelques personnes qui en sont peu à peu déconnectées.

Deuxième thématique, la mise en rapport de la globalisation du genre avec les mobilisations et les politisations d'enjeux sociaux fait l'objet de cinq contributions. Deux textes sont consacrés à la politisation des violences envers les femmes en Amérique centrale. Le travail de Jules Falquet sur le Guatemala montre comment la politisation des crimes sexuels commis durant la guerre a été portée par différents groupes féministes sous l'effet d'une confluence de logiques individuelles et nationales et de parcours politiques et sociaux de protagonistes locaux régionaux et internationaux. Par l'exploration de cette confluence, l'auteure montre que la conceptualisation féministe-décoloniale de ces violences amène à réinscrire dans un même continuum les corps des femmes et les territoires, et dans un même travail de dénonciation la perpétration des féminicides et celle

des crimes commis en rapport avec l'extractivisme minier. Le travail de Delphine Lacombe porte sur l'histoire de la politisation des violences intrafamiliales et sexuelles au Nicaragua. L'auteure montre que celle-ci procède de la centralité accordée aux langages du droit et des droits humains des femmes par une militance féministe qui, au fil de son émergence, s'extrait peu à peu de l'emprise du parti-État institué par la révolution sandiniste sur ses modes de pensée et d'agir. Déjà fortement extravertie par l'internationalisme révolutionnaire, cette militance libérée des allégeances partisans devient ensuite captatrice et actrice de la juridisation internationale de ces violences et de leur appréhension par la psychologie, ce qui permet de comprendre les termes d'un travail humanitaire et social spécialisé à l'adresse des victimes. L'enquête d'Azadeh Kian sur la Plateforme des femmes de la capitale en Turquie explique comment à partir d'une démonopolisation des discours féministes provoquée par la globalisation du genre et par un renouvellement générationnel militant, l'engagement des femmes et des féministes se recompose en interrogeant l'universalisme occidental-centré. Les normes internationales de genre sont dès lors « provincialisées » et non simplement imitées, permettant de construire une voie alternative à l'homogénéisation des discours à partir de voix plurielles et incluant les classes populaires. Elisabeth Marteu analyse les formes d'appropriation des normes globales de genre en étudiant la captation stratégique de la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU « Femmes, paix et sécurité » en Israël-Palestine. Elle montre qu'à défaut de pouvoir contribuer à la pacification, cet outil sert de support de légitimation et de pérennisation des activités associatives israéliennes et palestiniennes. Le texte de Monique Selim clôt cette partie par une enquête anthropologique sur les mobilisations lesbiennes à Canton. Elle rend compte de façon détaillée des modes de visibilité de la cause lesbienne et gay, à cheval entre les orientations discursives et conceptuelles de financeurs occidentaux et des pratiques qui articulent la contestation de la domination masculine et celle de l'autoritarisme du régime chinois.

La troisième et dernière partie s'attache à documenter les déclinaisons bureaucratiques et marchandes du genre globalisé, à partir de trois études de cas. Jane Freedman montre comment les programmes internationaux de prévention et de soutien aux femmes victimes de viols perpétrés par les acteurs armés viennent limiter considérablement la définition des violences fondées sur le genre en République démocratique du Congo. Isabelle Guérin analyse dans une perspective socio-économique la manière dont les politiques dites « de développement » transforment les femmes en sujets financiers par l'intermédiaire des programmes de micro-crédit. À l'appui de ses enquêtes menées en Inde, elle étudie la mise en œuvre concrète des programmes et en propose une analyse tenant compte de l'expérience vécue des femmes en matière d'aspirations ayant trait à leur dignité et à leur émancipation. Enfin, Amélie Le Renard explore les usages médiatiques et diplomatiques des droits des femmes dans le but de redorer l'image internationale d'un pays ou de conforter des relations bilatérales. Elle met en lumière la circulation sélective des droits et les effets de *Women's Rights Washing* engendrés par leur instrumentalisation institutionnelle.

La diversité des perspectives et des questionnements réunis ici témoigne ainsi d'une importante étape de travail pour une équipe qui, durant quatre années, a construit des cadres communs de réflexion pour partager des savoirs et des savoir-faire par-delà les clivages disciplinaires et la sectorisation implicite des thématiques de recherche. Depuis le premier séminaire mis en place il y a bientôt une dizaine d'années par des doctorantes et resté jusqu'à présent un véritable creuset de rencontres, de collaborations et de formations³⁵, à l'équipe interdisciplinaire multi-sites, appuyée institutionnellement pour développer des questionnements transversaux, la thématique de la globalisation du genre a fait son chemin dans l'espace de la recherche francophone et elle saura sans doute susciter des recherches nouvelles à l'avenir.

35. Il a été lancé en 2007 à l'École des Hautes études en sciences sociales (Paris) par Delphine Lacombe, Elisabeth Marteu, Anna Jarry-Omarova et Brigitte Frotiée et a donné lieu à une première publication, « Le genre globalisé, cadres d'actions et mobilisations en débats », *Cultures et Conflits*, n° 83, 2011.